

Demi-journée de formation et de rencontre pour les avocats assurant l'aide juridique des personnes détenues dans les centres fermés Caricole et 127 bis

Cette rencontre a pour objectif d'offrir une formation relative aux voies de recours contre les décisions d'éloignement et de détention et d'échanger sur les pratiques existantes, leur améliorations et les collaborations potentielles.

Depuis plusieurs années, le Centre se penche sur la question de l'aide juridique aux personnes détenues en centres fermés. Après avoir organisé, en décembre 2009, une table ronde sur la thématique « *permanences juridiques dans les centres fermés* », il travaille depuis plus d'une année en collaboration avec le BAJ et le BJB sur la situation dans les centres 127bis et Caricole. Cet après-midi de formation et de rencontre vise à poursuivre cette réflexion avec les avocats assurant l'aide juridique dans ces deux centres fermés.

Programme:

13h00 : Accueil des participants

13h15 : Introduction et présentation du programme

13h30 – 15h00 : **Les voies de recours contre la détention et l'éloignement**

- Les recours judiciaires contre la détention (30')
par Me Charlotte Morjane et Me Patrick Huget
- Les recours administratifs contre la décision d'éloignement et l'interdiction d'entrée (30')
par Me Luc Denys
- Questions-réponses et échanges de bonnes pratiques (30')

15h00 – 15h15 : Pause-café

15h15 – 16h00 : **Questions approfondies en lien avec la détention**

- Le droit de vivre en famille (15')
par Bruno Langhendries (ADDE)
- L'ordre public (15')
par Me Mieke Van den Broeck
- Questions-réponses et échanges de bonnes pratiques (15')

16h00 – 17h00 : **Session de travail**

- Présentation (10')
- Ateliers (30')
 - 1 : développement de règles de bonnes pratiques ; *ou*
 - 2 : discussion autour d'un outil d'échange d'informations
- Présentation et discussion des résultats (20')

17h00-17h30 : Drink